



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

C/IX/9.

ORIGINAL: anglais

DATE: 21 juillet 1975

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

Neuvième Session ordinaire  
Genève, 7 au 10 octobre 1975

DATES PROVISOIRES DES REUNIONS EN 1976

propositions du Bureau de l'Union

1. L'expérience a montré qu'il était difficile de disposer d'une salle de conférences pour les réunions de l'UPOV dans le bâtiment de l'OMPI si les dates des réunions n'étaient pas fixées longtemps à l'avance. La location de salles de conférences en dehors du bâtiment de l'OMPI entraîne pour l'UPOV des dépenses supplémentaires et inutiles.
2. Comme les années précédentes, le Bureau de l'Union a par conséquent fixé provisoirement, aux dates indiquées dans l'annexe les réunions de l'UPOV qui pourraient avoir lieu en 1976 et a demandé aux services administratifs de l'OMPI de réserver à titre provisoire les salles de conférences pour les dates en question.
3. En fixant provisoirement ces dates, le Secrétariat n'a nullement l'intention de se substituer aux organes compétents de l'UPOV. Il est bien entendu que ces organes ont la faculté de décider de tenir leurs réunions à d'autres dates. L'établissement d'une liste de dates provisoires ne signifie pas non plus que lesdites réunions devront nécessairement avoir lieu en 1976.

[Une annexe suit]

Dates provisoires des réunions en 1976Conseil

du 12 au 15 octobre

Comité Consultatif

du 10 au 12 mars  
les 11 et 15 octobre

Comité Directeur Technique

les 8 et 9 avril  
les 18 et 19 novembre

Groupe de Travail sur les Dénominations variétales

éventuellement entre le 14 et le 17 septembre

Groupe de travail sur l'harmonisation des taxes

éventuellement entre le 5 et le 7 avril ou  
entre le 15 et le 17 novembre

Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen

du 5 au 7 avril  
du 15 au 17 novembre

Comité d'experts pour l'interprétation et la revision de la Convention

du 17 au 20 février  
du 14 au 17 septembre

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

du 24 au 26 mai au Danemark  
deuxième réunion?

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

du 23 au 25 mars à Wageningen (Pays-Bas)  
deuxième réunion?

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

du 16 au 18 juin à Hannovre (République fédérale d'Allemagne)  
deuxième réunion?

Groupe de travail technique sur les arbres forestiers

lieux et dates proposés ultérieurement

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales

lieux et dates proposés ultérieurement.